

**COORDONNÉES**

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

**SOMMAIRE**

Partenaire..... p. 2  
Action Football et Respect..... p. 3  
Avis aux clubs ..... p. 5  
Avis aux éducateurs..... p. 15  
Avis aux arbitres..... p. 17  
PV Commission Sportive ..... p. 19  
PV Commission Litiges et Contentieux p. 21  
PV Commission des Jeunes..... p. 26  
PVs Commission Féminine..... p. 30  
PV Commission Respect ..... p. 34  
Informations diverses ..... p. 36  
Mini-jeu..... p. 38

**AGENDA DE LA SEMAINE**

**Samedi 28 septembre :**

- Journée d'accueil Foot Féminin
- Stage de cohésion des arbitres

**Mardi 1<sup>er</sup> octobre :**

- Formation arbitre de club
- Commission des Jeunes
- Commission Féminine

**Mercredi 2 octobre :**

- Commission Sportive
- Commission Statut de l'Arbitrage
- Sélection U15G à Neuville

**Judi 3 octobre :**

- Commission de Discipline

**Vendredi 4 octobre :**

- Réunion de secteur à Chauvigny (Pouzioux)

**PARTENAIRE DE LA SEMAINE**



**FORMATION ARBITRE DE CLUB**



Titulaire d'une licence dirigeant, l'arbitre de club est prioritaire sur un bénévole pour arbitrer un match en l'absence d'arbitre officiel.

Il permet également à un club de D4 en 3<sup>ème</sup> année d'infraction ou plus vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage de bénéficier de deux mutés la saison suivante (au lieu de zéro).

Plus d'informations page 5

**RÉUNIONS DE SECTEUR 24-25**



**Début des réunions de secteur vendredi 4 octobre !**

**BON D'ACHAT NIKE / OPÉRATIONS MINI-BUTS**

Commandes à effectuer avant le :

**30 septembre 2024**



## PARTENAIRE



DE LA TOURAINE  
ET DU POITOU

CRÉDIT AUTO

### Vos usages évoluent, nos solutions de financement vous suivent

Vous accompagner pour réussir votre virage vers la mobilité électrique.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Offre réservée aux particuliers, en vigueur au 01/02/2024, pour toute demande de crédit à la consommation, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur.

[Je réalise une simulation](#)



Pour réaliser la simulation : [cliquez ici](#)



## ACTION FOOTBALL ET RESPECT - SÉNIORS

Comme lors de la 1<sup>ère</sup> journée de championnat séniors, l'action Football et Respect est de nouveau mise en place pour la seconde, afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect et de la Prévention, à lire par les capitaines. Ce texte comporte trois parties, une première à lire par le club recevant, une seconde par le club visiteur et la dernière de nouveau par le club recevant.

Les arbitres peuvent s'avérer être si besoin des facilitateurs de communication (en cas d'oubli du texte à lire par les 2 capitaines et en regroupant les 2 équipes devant les 2 bancs de touche par exemple).

Vous avez toute latitude pour présenter et organiser cette communication afin qu'elle se réalise dans les meilleures conditions.



Malgré les actions menées depuis deux saisons en début de championnat, la saison 2023-2024 n'a pas enrayeré la forte augmentation des dossiers disciplinaires.

Une nouvelle saison va commencer.

Avec nos dirigeants, nos joueurs et notre public, nous souhaitons réagir une nouvelle fois car la passion qui nous anime tous ne peut se conjuguer avec la violence et la haine.

**Tous ensemble**, nous bannissons toute forme de violences verbales ou physiques, d'intimidations ou de discriminations.

**Tous ensemble**, nous défendons les valeurs de respect et le plaisir de jouer et de s'entraîner.

C'est pourquoi avant de disputer chaque rencontre, nous capitaines, joueurs, éducateurs, dirigeants et arbitres, nous voulons que celle-ci se déroule avec enthousiasme, détermination et sérénité.

Aussi, nous nous adressons :

- A nos joueurs : pour qu'ils adoptent avant, pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public ;
- A nos dirigeants et éducateurs du banc de touche : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit de la rencontre avant, pendant et après le match ;
- A nos parents et au public présent : pour qu'ils nous encouragent en respectant nos adversaires, nos éducateurs et les décisions arbitrales.

**Tous ensemble**, pour chaque rencontre, nous faisons vœu d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite ;

**Tous ensemble**, nous faisons vœu de disputer chaque rencontre avec la même envie et le même plaisir, avec votre soutien et vos encouragements. MERCI !

■ à lire par le capitaine recevant ■ à lire par le capitaine visiteur



## ACTION FOOTBALL ET RESPECT - JEUNES

Tout comme pour les séniors, l'action Football et Respect est mise en place lors des matchs du mois de septembre pour les jeunes (Challenge et championnat), afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect et de la Prévention, à lire par les capitaines.

Les arbitres peuvent s'avérer être si besoin des facilitateurs de communication (en cas d'oubli du texte à lire par les 2 capitaines et en regroupant les 2 équipes devant les 2 bancs de touche par exemple).

Vous avez toute latitude pour présenter et organiser cette communication afin qu'elle se réalise dans les meilleures conditions.



Une nouvelle saison va commencer.

Nous partageons tous : le respect, la tolérance, l'effort, la solidarité et le plaisir.  
C'est pourquoi avant de disputer chaque rencontre, nous capitaines, joueurs, éducateurs et dirigeants, nous voulons que celle-ci se déroule avec enthousiasme, détermination et sérénité.

Aussi, nous nous adressons :

- A nos joueurs : pour qu'ils bannissent toute forme de violence en adoptant pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public ;
- A nos responsables et éducateurs du banc de touche : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit de la rencontre avant, pendant et après le match ;
- A nos parents et au public présent : pour qu'ils nous encouragent en respectant nos adversaires, nos éducateurs et les décisions arbitrales.

Tous ensemble, pour chaque rencontre, nous faisons vœux d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite ;

Tous ensemble, nous faisons vœux de disputer chaque rencontre avec la même envie et le même plaisir, avec votre soutien et vos encouragements. MERCI.

■ à lire par le capitaine recevant ■ à lire par le capitaine visiteur



## AVIS AUX CLUBS

### CALENDRIER GÉNÉRAL

## TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

### DATES À RETENIR

- **Samedi 28 septembre :**
  - Stage de cohésion des arbitres au CREPS de Poitiers
  - Journée d'accueil foot féminin à Quincay
- **Vendredi 4 octobre :** Réunion de secteur 9 et 10 à Pouzioux - Chauvigny
- **Lundi 7 octobre :** Réunion de secteur 3 et 4 à Ouzilly
- **Vendredi 11 octobre :**
  - Réunion de secteur 1 et 2 à La Roche Rigault
  - Opération « Si on jouait au foot »
- **Lundi 14 octobre :** Réunion de secteur 5 et 6 à Montmorillon
- **Samedi 19 octobre :** Journée de l'Arbitrage
- **Lundi 28 octobre :** Réunion de secteur 7 et 8 à la Chapelle Bâton

### FORMATION ARBITRE DE CLUB

Deux sessions de formation d'arbitre de club (anciennement arbitre auxiliaire) ont été programmées :

- **MARDI 01 OCTOBRE 2024 à 18H30** – fin prévue vers 21h, examen compris
- **MARDI 15 OCTOBRE 2024 à 18H30** - fin prévue vers 21h, examen compris

Les formations auront lieu **au siège du District de la Vienne de Football** - 1 rue François Prat à Poitiers

Les personnes intéressées doivent s'inscrire par mail au District en précisant la date retenue et le nom/prénom du candidat.

La réussite à l'examen est valable deux ans.

Titulaire obligatoirement d'une licence dirigeant, l'arbitre de club est prioritaire sur un bénévole pour arbitrer un match en l'absence d'arbitre officiel.

En cas de réussite, un cachet « arbitre de club » sera apposé par la LFNA sur la licence dirigeant de l'intéressé, pour faire valoir ce que de droit.

Il permet également à un club de D4 en 3ème année d'infraction ou plus vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage de bénéficier de deux mutés (au lieu de zéro).

### RECENSEMENT DES PRATIQUES DANS LES CLUBS

Afin de pouvoir adapter les différentes actions que nous proposons et afin de mieux accompagner nos clubs, nous souhaitons recenser les différentes pratiques proposées au sein de ceux-ci.

Pour cela, merci de remplir le questionnaire : <https://forms.gle/v5R8vcvixmtgqxqd6>

Ce questionnaire est à compléter avant le **30 septembre 2024**.

### CENTRE DE PERFECTIONNEMENT « GARDIENS DE BUT » JEUNES

Comme présenté lors de la réunion de début de saison des clubs de jeunes, la Commission Technique souhaite mettre en place cette saison des séances spécifiques "gardiens de but" pour les licencié(e)s U11 à U14.

Afin de pouvoir organiser ces CPS, nous souhaitons recenser vos licencié(e)s intéressé(e)s via le questionnaire reçu par mail.

La première séance est prévue le **mercredi 9 octobre 2024** (lieu à préciser).



## RÉUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2024/2025

Le District de la Vienne de Football organise en début de saison des réunions de secteur. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Accueil des clubs à 18h45 pour un début de réunion à 19h00.

Pensez à réserver votre soirée ! Une invitation sera adressée à chaque club par la messagerie Zimbra.

### **Vendredi 4 octobre 2024 à la salle des Fêtes André Jean - POUZIOUX - 86300 CHAUVIGNY**

#### Secteurs 9 et 10 - Secteur du Grand Poitiers 2 (35 clubs)

Biard, Bonnes, Buxerolles, Chasseneuil-St Georges, Chauvigny, Croutelle FC, Dissay, Fontaine Le Comte, Jardres, Lavoux-Liniers, Ligugé, Mignaloux Beauvoir, Migné Auxances, Montamisé, AS Poitiers 86, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, [Poitiers BAROC](#), FC Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Stade Poitevin FC, Poitiers Gibauderie, Poitiers Portugais, Pouillé Tercé, Savigny L'Evescault, Sèvres Anxaumont, St Benoît, St Julien L'Ars, Villeneuve, Vouneuil Béruges,

GJ Dissay Beaumont, GJ Montasèvres, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny.

### **Lundi 7 octobre 2024 à la salle polyvalente - 4 place de l'Eglise - 86380 OUZILLY**

#### Secteurs 3 et 4 - Secteur du Pays Châtelleraudais (31 clubs)

Antoigné, Antran, [Archigny](#), Availles en Châtellerault, Beaumont St Cyr, Bonneuil Matours, Buxeuil, Cenon, Cernay St Genest, Châtellerault Portugais, Châtellerault Réunionnais, Châtellerault SO, Colombiers, Coussay les Bois, Ingrandes, Jaunay Marigny, L'Envigne, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Naintré, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, Ozon FC, Pleumartin La Roche Posay, St Christophe, St Rémy sur Creuse, Thuré-Besse, Usseau, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne,

GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86,

### **Vendredi 11 octobre 2024 – Salle « La Rigaudaise » - rue du stade - 86200 LA ROCHE RIGAULT**

#### Secteurs 1 et 2 - Secteur du Pays Loudunais et du Haut-Poitou (22 clubs)

ASM, Avanton, Beuxes, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, La Pallu, Les Trois Moutiers, Loudun, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Neuville, Nord Vienne, Quinçay, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogne, Vouillé Latillé.

GJ Sud Haut Poitou

### **Lundi 14 octobre 2024 – Club House du Stade Jean Ranger - 1 rue des Volliboefs - 86500 MONTMORILLON**

#### Secteurs 5 et 6 - Secteur de Vienne et Gartempe (23 clubs)

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, [Dienné](#), Haims, Jouhet Pindray, La Chapelle Viviers, Leignes sur Fontaine, Le Vigeant, Mazerolles Lussac, Montmorillon, Nalliers, Paizay le Sec, Pressac, Queaux-Moussac, Saulgé, Sillars, St Savin St Germain, 3 Vallées 86, Usson - L'Isle, Valdivienne, Vallée du Salleron,

GJ 3 Vallées 86.

### **Lundi 28 octobre 2024 – Salle Polyvalente « La Chapelloise » - 4 rue St Pierre (face au stade) - 86250 LA CHAPELLE BATON**

#### Secteurs 7 et 8 - Secteur des Vallées du Clain - du Pays Mélusin et du Civraisien en Poitou (28 clubs)

ACG Foot Sud 86, Aslonnes, Blanzay, Brion St Secondin, Champagné St Hilaire, Châtain, Château Larcher, [Coulombiers](#), Fleuré, La Chapelle Bâton, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Payroux Charroux-Mauprévoir, Rouillé, Savigné, Smarves Iteuil, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Valence en Poitou Olympique Club, Valence en Poitou – Couhé, Vernon, Vivonne,

GJ Espoir Sud Poitiers, GJ Val de Vonne, GJ Foot Sud 86.



## UNE SEULE DATE : LE 30 NOVEMBRE 2024

### 1/ Les organigrammes

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec les LABELS Fédéraux (Jeunes et Féminines) et le LABEL SENIORS LFNA, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

**Ces derniers vous ont été transmis par mail et sont disponibles en cliquant ici.**

Les organigrammes seront à retourner par mail à l'adresse [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr) avant le **samedi 30 novembre 2024**.

\*\*\*\*\*

### 2/ Les Défis sportifs

Ils sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances

Vous avez reçu par mail les différents documents, ils sont aussi disponibles en cliquant sur les liens suivants :

Présentation générale : [CLIQUEZ-ICI](#)

Barèmes : [CLIQUEZ ICI](#)

Fiches résultats : [CLIQUEZ ICI](#)

Ils sont à retourner pour le **samedi 30 novembre 2024**.

\*\*\*\*\*

### 3/ PEF

L'engagement sur la plateforme PEF est également à effectuer avant le **samedi 30 novembre 2024**.

## PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

### INTERVENTIONS PEF DU DISTRICT 86

**INTERVENTIONS**

Interventions du District de la Vienne de Football lors des stages vacances organisés par les clubs. L'objectif est de sensibiliser les licenciés aux différentes thématiques du PEF. Cette année les thématiques sont le fair-play et les règles du jeu.

**LE PEF C'EST QUOI ?**

Le Programme Éducatif Fédéral est un programme pédagogique complet, mis à disposition pour les clubs afin de former les jeunes licencié(e)s d'U6 à U19 aux règles du jeu et de la vie.





**INSCRIPTIONS**

Inscriptions par mail : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

**Fin des inscriptions le 16 octobre 2024 !**










## WEBINAIRES FFF

### **Jeudi 3 octobre de 18h à 19h**

« Toutes Foot » : La FFF reviendra sur les objectifs, modalités de participation et ressources disponibles du dispositif.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1484442>

### **Jeudi 10 octobre de 18h à 19h**

« Le Programme éducatif fédéral : un outil au service du projet éducatif ». Ce webinaire a pour objectif de faire passer les bons messages auprès des clubs sur la nécessité de formuler un projet éducatif au sein de leur structure. Il sera aussi question d'expliquer comment le PEF représente un véritable outil aidant les clubs à mettre en œuvre leur projet éducatif.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1484450>

### **Jeudi 17 octobre de 18h à 19h**

« Foot Loisir / Foot Santé – Deux philosophies pour un autre football » : Ce webinaire a pour objectif de présenter aux clubs la philosophie du football loisir mais aussi du football santé et les différences entre les deux manières de pratiquer et l'accompagnement mis en place au niveau national et local. Ce webinaire permettra aussi de présenter le système de licences et les prérequis de chacune d'entre elles.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1484457>

## OPÉRATION MINI-BUTS – PHASE 2 – SAISON 2024/2025

Pour votre information, vous trouverez **ci-dessous la liste des clubs n'ayant pas effectué une première connexion sur Le Corner à ce jour.**

Aslonnes ; Adriers ; Antran ; Beaumont St Cyr ; Cenon sur Vienne ; Chauvigny ; Fleuré ; Les 3 Moutiers ; Les Roches la Villedieu ; Oyré Dangé ; St Julien l'Ars ; St Maurice Gençay ; Valence en Poitou OC ; Vouneuil sur Vienne ; Migné Auxances.

Par ailleurs, **les clubs éligibles pourront commander leur(s) paire(s) de mini-buts du 2 au 30 septembre 2024 sur le site Le Corner (<https://lecorner.fff.fr>)**. Un emailing FFF comprenant le code promotionnel et le nombre de paires de mini-buts a dû être envoyé le 2 septembre à l'attention des clubs éligibles à l'adresse mail officielle du club.

**Une page dédiée à cette opération sera disponible dans le menu principal du site.** Seuls les clubs éligibles pourront avoir accès au contenu de cette page après s'être connectés et verront uniquement les kits auxquels ils ont droit (*exemple : après s'être connecté au Corner, si le club est éligible à 2 paires de mini-buts, il ne verra que le kit B (2 paires en aluminium) et le kit C (2 paires pliables). Il devra donc choisir entre l'un des 2 kits proposés, puis mettre au panier le kit choisi, rentrer le code promotionnel, et payer par carte bancaire uniquement le reste à la charge du club après application du code promotionnel*).

De plus, les clubs en attente de connexion à ce jour ont toujours la possibilité de se connecter au Corner et recevoir un code promotionnel par mail. Ces codes, générés manuellement par nos soins pour rattraper les clubs retardataires, seront envoyés quotidiennement aux clubs jusqu'à la fin de la période de commande.

Pour rappel, il est indispensable que les clubs se connectent au moins une fois à la plateforme d'achat Le Corner. **Sans cette première connexion, ces clubs ne pourront recevoir par mail leur code promotionnel et donc commander sur Le Corner. Si besoin, ci-dessous, la procédure de connexion au Corner.**





## Commande Le Corner – Clubs



Pour commander sur le site Le Corner (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation acheteur Le Corner sur Portailclubs (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si le club ne dispose pas de compte Portailclubs :

- **Etape 1** : Créez un compte FFF et connectez-vous à Portailclubs en identifiant un **administrateur** (voir la vidéo « Comment créer un compte ? » : <https://www.youtube.com/watch?v=fe1NYG-AwRY>).
- **Etape 2** : La Ligue doit valider le compte Portailclubs
- **Etape 3** : Après validation de la Ligue, connectez-vous avec votre compte FFF sur lecorner.fff.fr via le bouton « Mon compte » en haut à droite de la page Le Corner (<https://lecorner.fff.fr/connexion?back=my-account>)
- **Etape 4** : La connexion est réussie si vous atterrissez sur la page ci-dessous. Vous n'avez plus rien d'autre à faire :



- Si un message d'erreur apparaît, nous vous invitons à vous assurer que l'utilisateur du club dispose bien d'un compte administrateur sur Portailclubs. Si besoin, vous pouvez contacter votre District/Ligue d'appartenance.

## Commande Le Corner – Clubs



Pour commander sur le site Le Corner (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation acheteur Le Corner sur Portailclubs (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si un utilisateur dispose déjà d'un compte Portailclubs avec le profil administrateur :

- En tant qu'administrateur du club, il aura automatiquement l'habilitation Acheteur Le Corner sur Portailclubs, et pourra commander sur Le Corner.
- Toutefois, il est nécessaire de s'assurer que le club se soit connecté au moins une fois au Corner avec un compte administrateur en réalisant les démarches décrites précédemment.
- L'administrateur peut également donner l'habilitation Acheteur Le Corner à un autre utilisateur Portailclubs du club (depuis la rubrique « Administrateur », puis « Liste des utilisateurs » sur Portailclubs)

Par ailleurs, **les clubs non éligibles à l'opération et les clubs éligibles ayant commandé au cours de la saison passée peuvent tout de même commander sans code promotionnel des paires de mini-buts au tarif négocié par la FFF** (156€ TTC/paire pliable, 515€ TTC/paire réversible si 1 paire achetée, puis 490€ TTC /paire réversible à partir de 2 paires achetées). Les produits seront disponibles dans la catégorie « Entraînement du joueur » / « Mini-buts ».

Pour toute question, adressez-vous à l'adresse mail [lecorner@fff.fr](mailto:lecorner@fff.fr)

### BON D'ACHAT NIKE

La FFF vous a envoyé un bon d'achat NIKE à l'adresse officielle du club. Les clubs ne l'ayant pas encore utilisé ont reçu un mail aujourd'hui.

Lien : <https://footamateur.fff.fr/landing>

Quelques rappels :

- **Utilisable en une seule fois**, est valable **jusqu'au 30 septembre 2024** uniquement.
- **Aucun minimum d'achat** n'est requis pour profiter de votre bon d'achat.
- Il doit être obligatoirement dépensé sur **footamateur.fff.fr**.
- Ce bon d'achat est lié au **numéro d'affiliation** de votre club. Il ne fonctionnera pas pour un autre club.
- La remise **n'impacte que les produits**. Toute personnalisation (flocages blason, numéro, sponsor) des produits restera à votre charge.
- Les **retours ne sont pas autorisés** pour les commandes passées avec un bon d'achat Nike x FFF.

**RENTREE DU FOOT FÉMININ****Le Foot Féminin****Fait  
sa Rentrée !**

JOURNEE DE RENTREE

**SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024**

Cette journée est un premier rendez-vous « foot » pour toutes les filles âgées de **5 à 12 ans, licenciées ou non !**

Elle est placée sous le signe de la **convivialité et du fair-play.**

**PRESENTATION DE L'ÉVÈNEMENT :**

Pour fêter le retour des enfants sur les terrains, le District de la Vienne de Football organise une journée de Rentrée du Foot Féminin sur les installations de Quinçay. Toutes les filles, licenciées ou non, sont invitées à participer à cet évènement.

**PROGRAMME :**

9h30 - Accueil pour les filles U6 à U10F  
10h00 - Début de l'activité U6 à U10F  
12h00 - Fin pour les U6 – U10F

14h00 - Accueil pour les filles U11 à U13F  
14h30 - Début de l'activité U11 à U13F  
17h00 - Fin de la journée

Buvette et restauration possible (assurée par le club de Quinçay)

**ACTIVITES U6F – U10F :**

Alternance de matchs et jeux :  
- 5 temps pour les U6 -U8F  
- 6 temps pour les U9 – U10F

**ACTIVITES U11F – U13F :**

Opposition sur du foot à 8 et foot à 5 (effectif réduit) :  
- 2 matchs de 15 minutes (Foot à 8)  
- Match de 6 minutes (Foot à 5) sous forme de montante – descendante

**Qui peut participer ?**

Toutes les filles, concernées par ces catégories d'âge, licenciées en EFF, évoluant en mixité dans un club ou non licenciées !!!

U6F (nées en 2019) U10F (nées en 2015)  
U7F (nées en 2018) U11F (nées en 2014)  
U8F (nées en 2017) U12F (nées en 2013)  
U9F (nées en 2016) U13F (nées en 2012)

Pour s'inscrire, cliquez sur le lien suivant :

[https://docs.google.com/forms/u/0/d/1RSMzaFuW1qbeBrjCyHXgAsw1U2FNLw51AphebXjv1h4/viewform?edit\\_requested=true](https://docs.google.com/forms/u/0/d/1RSMzaFuW1qbeBrjCyHXgAsw1U2FNLw51AphebXjv1h4/viewform?edit_requested=true)

**Les filles arrivant en petit nombre, inscrites ou non, seront bien sûr accueillies et intégrées.**



## CDOS – DIFFÉRENTES FORMATIONS

Ci-dessous, la liste des différentes formations organisées par le CDOS, ainsi que les liens pour s'inscrire :

- Samedi 5 octobre de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Samedi 19 octobre de 9h à 17h : « **Savoir communiquer en interne et en externe** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Samedi 16 novembre de 9h à 17h : « **Concevoir un projet associatif** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Samedi 23 novembre de 9h à 17h : « **Mieux gérer son temps et ses priorités** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Samedi 30 novembre de 9h à 17h : « **Le management associatif** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Samedi 7 décembre de 9h à 17h : « **Cadre légal et conventionnel de l'emploi associatif** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

## CDOS – SOIRÉE D'INFORMATION

Le CDOS et l'OMS de Poitiers organisent une soirée d'information à destination des associations sportives, le **jeudi 17 octobre 2024 à 19h** à la Salle de réception de Lawson Body à Poitiers (57 rue de la ganterie).

Au programme de la soirée :

- La gestion des buvettes et des temps conviviaux
- La présentation du Certificat de Formation à la Gestion Associative
- Présentation de BasiCompta et Holi-D
- Questions diverses

Pour s'inscrire : [cliquez ici](#)

## CDOS – TROPHÉE CITOYEN DU SPORT

À l'initiative du CDOS 86, le **Trophée Citoyen du Sport « Je vis bien dans mon club »** a pour but de récompenser les clubs de la Vienne qui organisent des actions sociétales fortes au sein de leur association.

Conditions de participation :

- Être un club issu d'une fédération sportive
- Être un club siégeant sur le territoire de la Vienne
- Envoyer une seule candidature par structure **jusqu'au lundi 30 septembre 2024**.
- Répondre à 2 thématiques minimum sur les 6 proposées ci-dessous :
  - Lutte contre l'incivilité
  - Lutte contre les discriminations
  - Éco-responsabilité
  - Mixité et inclusion
  - Sport santé et bien-être
  - Les temps conviviaux

Au total, 6 Trophées seront délivrés par un jury constitué d'élus du CDOS 86 (issus des comités sportifs) et présidé par le directeur.

Les lauréats du Trophée Citoyen du Sport recevront une plaque gravée au nom de leur structure, des bons d'achats des partenaires du CDOS et bénéficieront d'une valorisation médiatique à travers les actions de communication du CDOS ainsi qu'auprès de ses membres et de ses partenaires.

Pour candidater : [Trophée Citoyen du Sport 2024 \(google.com\)](#)

**17<sup>ème</sup> ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN**

Le Fondation du Football lance la **17<sup>e</sup> édition des «Trophées Philippe Séguin »** dont l'appel à candidature sera ouvert du 24 septembre au 9 décembre 2024.

Cette action a pour but de valoriser les nombreuses actions citoyennes menées par votre club sur les thématiques d'inclusion, d'éducation ou encore de santé et d'environnement.

Lien d'inscription: <https://fondactiondufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2025-club-de-football-amateurs>



**AEF 86 – INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE****AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL  
DE LA VIENNE 86**

« Vivre et Transmettre sa passion »



Cher(e) Collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine  
ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE  
Qui se tiendra **le samedi matin 16 novembre 2024 à partir de 9 h**

**Au District de Football de la Vienne – 1, rue François PRAT - 86000 POITIERS**

Programme prévisionnel :

- 9 h : Accueil
- 9 h 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale électorale et Ordinaire
  - Présentation des invités
  - Allocution et rapport moral du président Serge GROLEAU
  - Rapport Financier
  - Projet 2024/2025

**Intervenants** : Pascal GASTIEN (Ancien joueur professionnel de Niort, Marseille, Nice, Châteauroux et entraîneur de NIORT, CHATEAUROUX et CLERMONT FERRAND)

**Questions Diverses :**

**Remise du Challenge AEF 86 :**

**Les Nominés** : Quinçay, G.J. Antoigné/A.S. Ingrandes, G.J. Vallée Vienne et Moulière Chauvigny, Poitiers F.C., St Benoit, Mignaloux-Beauvoir, F.C. 3 Vallées 86, A.S.A. Couronneries, Jaunay/Marigny, Naintré.

(Les 4 lauréats se trouvent parmi ces dix clubs cités)

**Petit rappel** : Un club lauréat absent lors de l'A.G. se verra immédiatement déclassé et le club classé immédiatement derrière et présent lors de l'A.G. se verra repêché. (Article 3.1 du règlement)

**Remise du Trophée C. DIACRE**

**Remise du Trophée G. BOULOGNE**

**Clôture de l'Assemblée générale.**

A l'issue de cette matinée l'A.E.F. 86, offre le pot de l'amitié suivi d'un petit buffet

Comptant vivement sur votre présence, recevez cher(e) collègue mes salutations sportives



S. GROLEAU  
Président de l'AEF 86



# AVIS AUX ÉDUCATEURS



**Saison 2024 - 2025**

## DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 14/11/2024	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
		Semaine 1 du 10 au 12/12/2024	
		Semaine 2 du 05 au 07/02/2025	
		Certification 20/03/2025	
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 16/12/2024	08h30-17h00
		Semaine 1 du 20 au 21/01/2025	
		Semaine 2 du 17 au 18/02/2025	
		Certification 06/05/2025	

## CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2 / CFF3	A la demande auprès des conseillers techniques de secteur		



### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 27/11/2024	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	26/02 et 23/04/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 26/11/2024	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	25/02 et 22/04/2025	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	23/10 et 21/11/2024	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	27/02 et 24/04/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	24/10 et 25/11/2024	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	28/02 et 25/04/2025	09h00-17h00

### FORMATIONS GARDIEN DE BUT

FORMATION	LIEU	DATES
Module initiation (CFGB)	Celles sur Belle	18/10 et 19/10/2024
Certification CFEGB	Niort	23/10/2024
Module perfectionnement (CFGB)	Celles sur Belle	07/03 et 08/03/2025



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS  
aallouis@lfna.fff.fr  
06 44 28 33 94



Tony RICHARD  
trichard@foot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine  
ir2f@lfna.fff.fr



## AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, à compter du **vendredi soir (17h30)**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District (et non par téléphone)** pour toute demande ou modification.

### COUPE DE FRANCE DES ARBITRES LA POSTE

Depuis 2022, la FFF et La Poste œuvrent conjointement pour organiser la Coupe de France des Arbitres La Poste, la première compétition 100% dédiée aux arbitres, destinée à valoriser les arbitres amateurs et favoriser leur fidélisation.

Lors de sa deuxième édition, la compétition a rassemblé plus de 4 000 participants, témoignant d'une augmentation significative par rapport à la première édition. À l'issue de la compétition, les arbitres et leur club se sont vus récompensés par la F.F.F et La Poste. Des tenues d'arbitres, des équipements, des places pour des matchs de la Coupe de France et des ballons leur ont été distribués.

Cette dynamique positive s'accompagne d'une nouveauté majeure cette année. Après l'intégration des arbitres assistants et des arbitres mineurs la saison dernière, ce sont les arbitres futsal qui pourront désormais participer à la compétition. Cette inclusion marque une étape importante dans la reconnaissance de tous les arbitres. La première phase débutera par 4 quiz en ligne, chronométrés visant à évaluer les connaissances des arbitres. La deuxième phase de la compétition se déroulera sur le terrain à partir des 16èmes de finale, où les performances techniques et humaines des 32 arbitres qualifiés seront évaluées et comparées lors d'un match de championnat, afin de déterminer qui accèdera aux tours suivants, jusqu'à la finale.

Le grand vainqueur ainsi que la meilleure arbitre féminine et le meilleur jeune seront honorés à l'occasion de la finale de la Coupe de France. Le premier tour de quiz débutera le 2 octobre prochain, marquant le coup d'envoi de la compétition pour les participants.



# COUPE DE FRANCE DES ARBITRES LA POSTE



LA POSTE

PARTENAIRE OFFICIEL DES ARBITRES





## FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Pour rappel, la première **formation initiale à l'arbitrage (FIA)** se déroulera à Poitiers, au siège du District de la Vienne de Football, **du 28 au 29 septembre prochain**. Il reste encore des places !

Pour s'inscrire, rendez-vous sur <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/> (aide à l'inscription si besoin > <https://foot86.fff.fr/simple/portail-clubs-inscriptions-les-infos/>)

En cas de difficultés à l'inscription, vous pouvez contacter l'IR2F, organe de formation de la LFNA à cette adresse mail : [ir2f@lfn.fff.fr](mailto:ir2f@lfn.fff.fr)

NB : deux autres formations initiales d'arbitres se dérouleront à Poitiers du 07 au 08 décembre 2024 et du 15 au 16 février 2025.

# FORMATIONS

## ARBITRES

**DISTRICT VIENNE FFF** **LEAGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE FFF**

SPORTIF  
COURAGEUX  
RESPONSABLE  
ENGAGÉ  
**PASSIONNÉ**

- Samedi **28** & dimanche **29 septembre 2024**
- Samedi **07** & dimanche **08 décembre 2024**  
spécifique majeurs
- Samedi **15** & dimanche **16 février 2025**



## MODIFICATIONS DES LOIS DU JEU

Dans leur version 2024-2025, applicable à compter du 1er juillet 2024, les Lois du Jeu ont été amendées incluant dorénavant des directives concernant le dispositif d'exclusion temporaire, lequel s'applique déjà sur les compétitions régionales et départementales.

- D'une part, un joueur (ou une joueuse) ayant reçu durant la rencontre un carton jaune et un carton blanc, quel que soit l'ordre chronologique dans lequel les deux sanctions lui ont été infligées, sera définitivement exclu(e).
- Auparavant, seuls deux cartons de la même couleur entraînaient l'exclusion définitive, ce n'est donc plus le cas.
- D'autre part, une fois la période d'exclusion temporaire écoulée, le joueur (ou la joueuse) pourra regagner le terrain depuis la ligne de touche avec l'autorisation de l'arbitre, mais uniquement lors de l'arrêt de jeu suivant (ce qui n'est pas exigé dans le règlement en vigueur). Ces dispositions s'imposent à nos compétitions.

Les compétitions FFF ne sont pas concernées (Coupe de France, Coupe Gambardella, championnats nationaux etc.)

### Autre point sur la collaboration « capitaine – arbitre » :

- Seul le capitaine peut parler avec l'arbitre lors de ces clarifications et de manière respectueuse. Le capitaine prendra la responsabilité de ses coéquipiers, leur demandant de respecter l'arbitre, de garder leurs distances et de ne pas l'entourer.
- Tout coéquipier ignorant le rôle de son capitaine et/ou approchant l'arbitre montrant un signe de manque de respect ou de contestation ostentatoire sera averti => carton blanc. Les arbitres traiteront ce comportement avec fermeté et rigueur.
- Lorsque le capitaine est le gardien de but, il doit désigner un seul joueur de champ pour le représenter pendant les explications de l'arbitre, lorsqu'il est éloigné de l'incident.
- Les arbitres sont informés que lorsque les joueurs entourent l'arbitre, ils doivent prendre les sanctions disciplinaires appropriées.
- Toute personne dans la zone technique qui ne se comporte pas de manière responsable, sera avertie ou éventuellement exclue.
- La communication préventive doit se poursuivre avec TOUS les joueurs.

Ces modifications seront présentées lors de la réunion de début de saison/stage cohésion du samedi 28 septembre prochain (avec vidéos).

**MODIFICATIONS**  
**LOIS DU JEU**

**Cumul des cartons**

Diagram illustrating the new rule for card accumulation:

- Yellow card + White card = Red card
- White card + Yellow card = Red card

**Collaboration capitaine/arbitres**

Seul le **capitaine** de l'équipe peut s'adresser à l'arbitre de manière respectueuse pour obtenir des éclaircissements.

Tout autre joueur qui se rapproche de l'arbitre en manifestant un signe de manque de respect ou de contestation ostentatoire sera averti.



# COMMISSION SPORTIVE

Réunion par consultation électronique  
du mercredi 25 septembre 2024  
Procès-verbal n° 05

**Président** M. Éric MAIOROFF

**Présents** MM. Grégory BOUCHET, Jean-Louis OLIVIER, Philippe GUILBAULT et Christian DELCEL

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n°04 sans modification.

\*\*\*\*\*

## SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D3	A	2	22/09/24	28900136	Quinçay (1) / Boivre (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	29/09/24
D3	A	2	22/09/24	28900139	Poitiers Gibauderie (1) / Poitiers 3 Cités (2)	Coupe Nouvelle Aquitaine	à définir

## DEPARTEMENTAL 3

### Match n° 28900356 : Mignaloux Beauvoir (2) – Chasseneuil St Georges (2) en poule C du 08/09/24

#### Évocation

La commission enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°2 (18/09/24) qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Mignaloux Beauvoir (2) 0 but à 3, pour en donner le gain à l'équipe de Chasseneuil St Georges (2).

### Match n° 28900479 : Smarves Iteuil (2) – Poitiers Cep 1892 (2) en poule D du 07/09/24

#### Évocation

La commission enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°2 (18/09/24) qui donne match perdu par pénalité aux deux équipes.

## DÉPARTEMENTAL 4

### Match n° 28922504 : Les 3 Moutiers (1) – Mirebeau (2) en poule A du 08/09/24

#### Évocation

La commission enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°2 (18/09/24) qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Mirebeau (2) 0 but à 7, pour en donner le gain à l'équipe des 3 Moutiers (1).

### Match n° 28922777 : Vernon (1) – Fontaine le Comte (3) en poule D du 08/09/24

#### Évocation

La commission enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux n°2 (18/09/24) qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Vernon (1) 0 but à 4, pour en donner le gain à l'équipe de Fontaine le Comte (3).

### Match n° 28922956 : Migné Auxances (3) – Chasseneuil St Georges (3) en poule F du 08/09/24

#### Évocation

La commission enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°2 (18/09/24) qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Migné Auxances (3) 0 but à 3, pour en donner le gain à l'équipe de Chasseneuil St Georges (3).



## DEPARTEMENTAL 5

La commission prend note de l'engagement tardif de l'équipe de Dissay (3) et l'intègre à partir de ce jour dans la poule C à la place de l'exempt et débutera le 6/10/24 contre Naintré (4). Par conséquent l'équipe de Dissay (3) est déclarée perdante par pénalité sur les matchs ci-dessous :

**Match n° 28956131 : Availles en Châtelleraut (3) – Dissay (3) en poule C du 8/09/24**

**Match n° 28956137 : Dissay (3) – Vicq sur Gartempe (3) en poule C du 22/09/24**

**Match n°28955957 : Les 3 Moutiers (2) – Monts sur Guesnes (1) en poule A du 22/09/24**

Match non joué en raison d'un problème d'éclairage.

Dossier en instance

**Match n°29167185 : Colombiers/Ouzilly (2) – Orches (1) en poule B du 22/09/24**

Courriel du club d'Ouzilly nous signalant une inversion de score, dans l'attente de la confirmation du club d'Orches.

**Match n° 28956581 : Bouresse Queaux Moussac (2) – Payroux Charroux Mauprévoir (2) en poule I du 08/09/24**

**Évocation**

La commission enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°2 (18/09/24) qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Payroux Charroux Mauprévoir (2) 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Bouresse Queaux Moussac (2).

**Match n° 28962413 : Poitiers Cep (3) – Avanton (2) en poule E du 22/09/2024**

Feuille de match reçue incomplète, la partie de l'équipe d'Avanton (2) n'étant pas remplie.

**Rappel** : en cas de dysfonctionnement de la FMI la feuille de match papier doit être établi sur place avant le début de la rencontre.

## Forfait

**Match n°28956225 : Pouillé Tercé (1) – Nalliers (2) en poule D du 21/09/2024**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Nalliers (2) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Nalliers

**Match n° 28956226: St Savin St Germain (3) – Archigny (1) en poule D du 22/09/2024**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de St Savin St Germain (3) (sans déplacement de l'Equipe de Archigny (1))

Amende de 35€ au club de St Savin St Germain

**Match n° 28960410 : Brion St Secondin (3) – Blanzay (2) en poule H du 22/09/2024**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Blanzay (2) (sans déplacement)

Blanzay déclare son forfait général

Amende de 70€ (35€x2) au club de Blanzay

**Remarque** s'agissant du forfait général de l'équipe de Blanzay (2), veuillez noter que les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

**Match n° 28956316 : Quincay (2) – Boivre (3) en poule E du 22/09/2024**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Boivre (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Boivre.

## TRANSMISSION TARDIVE FEUILLES DE MATCHS

**Amende de 27€**

Match n° 28922868 St Maurice Gencay 2 – Payroux Charr.Maup. 1 du 21/09/2024

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.**

**Le président, Eric Maïoroff.**



## COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 25 septembre 2024  
Procès-verbal n° 03

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mme Maryse MOREAU.  
MM. Cyrille DENIS, François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 02 du mercredi 18 septembre sans modification.

\*\*\*\*\*

### RAPPEL DE RÈGLEMENT

#### Article - 226 Modalités pour purger une suspension

1. La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement. Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.

### JOUEURS SUSPENDUS

#### Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

##### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Availles en Châtelleraut	Mignaloux Beauvoir	Sèvres Anxaumont
Beaumont St Cyr	Migné Auxances	Smarves Iteuil
Brion St Secondin	Montmorillon	Sommières St Romain
Buxerolles	Naintré	St Benoît
Chasseneuil St Georges	Neuville	St Julien l'Ars
Château Larcher	Nord Vienne	St Maurice Gençay
Châtelleraut Portugais	Nouaillé Maupertuis	St Savin St Germain
Chauvigny	Ouzilly	Stade Poitevin
FC 3 vallées 86	Payroux Charroux Mauprévoir	Valdivienne
Fleuré	Poitiers 3 cités	Valence en Poitou OC
Jaunay Marigny	Poitiers Asac	Vallée du Salleron
Lavoux – Liniers	Poitiers Cep	Vivonne
Ligugé	Poitiers Gibauderie	Vouillé
		Vouneuil Béruges



## OUVERTURE DE DOSSIER

### Match n° 29440903 : GJ Montasèvres (2) – Poitiers 3 Cités (1) en Challenge U15 poule J du 21/09/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## DOSSIERS CLASSÉS

### Match n° 28900134 : Poitiers 3 cités (2) – St Léger de Montbrillais (1) en Départemental 3 poule A du 08/09/24

### Match n° 28956402 : Lavoux Liniers (1) - Poitiers 3 cités (3) en Départemental 5 poule F du 08/09/24

#### **Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 02 du 18/09/24, concernant la participation à ce match au sein des équipes de Poitiers 3 cités (2) et (3) de deux joueurs (licences n° 9604795646 et n° 2547271294) inscrits sur les deux feuilles de matchs des rencontres susnommées. La Commission a reçu les rapports demandés.

M. Ariel CODO, arbitre désigné pour la rencontre n° 28900134 : Poitiers 3 cités (2) – St Léger de Montbrillais (1) en Départemental 3 poule A.

Pour le club de Poitiers 3 cités : un seul rapport signé par dix personnes

M. Simon FAYE (Président du club)  
M. Saindou INZOUDINE (banc de touche de l'équipe 2)  
M. Jean Claude DEVERGE (banc de touche de l'équipe 2)  
M. Louis LOUEDEC (banc de touche de l'équipe 3)  
M. Mamadou KEITA (joueur en cause)  
M. Ibrahima CAMARA (joueur en cause)  
M. Younes GHAZZAF (capitaine de l'équipe 2)  
M. Yendoudananin LARE (capitaine de l'équipe 3)  
M. Bakeba KEITA (homonyme mais licencié sous le nom de KAITA)  
M. Ibro CAMARA (homonyme mais licencié avec le prénom Ibro Mabinty)

Pour le club de St Léger de Montbrillais :

M. Daniel GUILLEBAULT (Président du club)  
M. Alexis CUBEAU (capitaine de l'équipe)

Pour le club de Lavoux Liniers : un seul rapport signé par trois personnes

M. Aurélien DENIS (Président du club)  
M. Rémy DUQUERROUX (arbitre bénévole pour la rencontre n° 28956402 : Lavoux Liniers (1) - Poitiers 3 cités (3) en Départemental 5 poule F)  
M. Maxime CHARTIER (capitaine de l'équipe)

La Commission adresse un rappel à l'ordre au club de Poitiers 3 cités et lui demande d'être plus vigilant sur la composition de ses équipes et de fournir systématiquement, à domicile, une tablette (article 139bis des RG de la FFF).

*Pour toutes les rencontres de compétition pour lesquelles l'utilisation de la feuille de match informatisée (F.M.I.) est rendue obligatoire, la feuille de match est établie sur la tablette électronique du club recevant (« la tablette »).*

La Commission restera attentive, lors des prochains matchs, à la composition des équipes et à l'utilisation de « la tablette ».

**Dossier classé.**



## DÉPARTEMENTAL 1

### **Match n° 28899510 : St Benoît (1) – Neuville (2) du 21/09/24**

Courriel de confirmation de réserve du club de St Benoît (23/09/24 à 18h26)

Réserve sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs Thomas DIAS, Lilian JUTEAU, Antoine KISSEL, Richard FAUSTIN LEYBACH, Rémi PELLETIER, Florent JABOUILLE, Kyllian COINTEPAS, Mathias DA SILVA CRUZ, Gaëtan BROTTIER, Quentin CORDIER, El Hadj Bakaye TRAORE, Nohan ROY, Erwan CLAIRICIA, Diego GIRARDIN du club de Neuville, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de joueurs mutés.

Jugeant en premier ressort,

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Considérant l'article 47.3 Sanctions sportives du statut de l'arbitrage

*La sanction de réduction du nombre de joueurs mutés ne s'applique qu'à l'équipe Senior hiérarchiquement la plus élevée. Dans le cas d'un club comportant une section Féminine, une section de Football Diversifié ou exclusivement des équipes de Jeunes, il s'agit de l'équipe déterminant les obligations du club au regard de l'article 41 du présent Statut.*

Considérant l'article 160.a Nombre de joueurs « Mutation » des RG de la FFF.

*Dans toutes les compétitions officielles des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.*

Considérant, après vérification des licences du club de Neuville que les joueurs :

- Thomas DIAS (muté jusqu'au 01/07/25)
- Lilian JUTEAU (muté jusqu'au 12/07/25)
- Rémi PELLETIER (muté jusqu'au 01/07/25)
- Florent JABOUILLE (muté jusqu'au 01/07/25)
- Mathias DA SILVA CRUZ (muté jusqu'au 14/12/24)
- Gaëtan BROTTIER (muté jusqu'au 01/07/25)

portent à 6 le nombre de joueurs mutés dont 0 muté hors période.

Considérant que l'équipe de **Neuville (2) n'est pas en infraction** avec les disposition de l'article 160.a des RG de la FFF

**Par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat inscrit sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réclamation (40€) seront débités au club de St Benoît.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

## DÉPARTEMENTAL 5

### **Match n° 28956405 : Poitiers 3 cités (3) – Montamisé (4) en Poule F du 22/09/24**

Courriel de confirmation de réserve du club de Montamisé (22/09/24 à 20h39)

Réserve sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs Bafode SAVANE, Yendoudananin LARE, Alpha DIALLO, Kassim RIDAY, Ange Madigno GNOYERE, Souleyman ADDEY YAYA, Corentin BOURDEAU, Amara CAMARA, Jean Michel THORIN, Soidridine MOHAMED BEN ALI, Fahad ABDOUL AZIZ, Nouh NOUR NOUH, Lamine DIANE, Aras CHITOU du club de Poitiers 3 cités, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de joueurs mutés hors période.

Jugeant en premier ressort,

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.



Considérant l'article 47.3 Sanctions sportives du statut de l'arbitrage  
*La sanction de réduction du nombre de joueurs mutés ne s'applique qu'à l'équipe Senior hiérarchiquement la plus élevée. Dans le cas d'un club comportant une section Féminine, une section de Football Diversifié ou exclusivement des équipes de Jeunes, il s'agit de l'équipe déterminant les obligations du club au regard de l'article 41 du présent Statut.*

Considérant l'article 160.a Nombre de joueurs « Mutation » des RG de la FFF.  
*Dans toutes les compétitions officielles des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.*

Considérant, après vérification des licences du club de Poitiers 3 cités que les joueurs :

- Bafode SAVANE (muté jusqu'au 13/07/25)
- Jean Michel THORIN (muté hors période depuis le 04/08/24)
- Soidridine MOHAMED BEN ALI (muté jusqu'au 27/11/24)
- Aras CHITOU (muté hors période depuis le 14/09/24)

portent à 4 le nombre de joueurs mutés dont 2 mutés hors période.

Considérant que l'équipe de **Poitiers 3 cités (3) n'est pas en infraction** avec les disposition de l'article 160.a des RG de la FFF

**Par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat inscrit sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réclamation (40€) seront débités au club de Montamisé.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

## CHALLENGE U18

### **Match n° 29436346 : Poitiers Baroc (1) – GJ Val de Vonne (2) en poule C du 14/09/24**

#### **Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 02 du 18/09/24, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe du GJ Val de Vonne (2) d'un joueur (licence n° 2547460308) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que les clubs constituants et le GJ Val de Vonne ont été informés et que le GJ Val de Vonne a formulé ses observations par courriel (du 21/09/24 à 20h11).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Régionale de Discipline (PV du 04/04/24) pour trois (3) matchs de suspension à compter du 31/03/24 et que l'équipe du GJ Val de Vonne (2) évoluant en Départemental 2 poule D pour la saison 2023 / 2024 n'a effectivement joué que deux matchs depuis cette date, en championnat les 06/04 et 04/05/24.

Dit qu'en l'application des articles 150,187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

**Par ces motifs donne match perdu par pénalité à l'équipe du GJ Val de Vonne (2) (4-0, -1 point) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Baroc (1) (4-0, 3 points).**

Les droits d'évocation (soit 40 €) seront débités au GJ Val de Vonne.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

**Dossier classé.**

## DIVERS

### **Courriels des clubs de : Loudun, Poitiers Gibauderie, Smarves Iteuil :**

Réponses par courriel.





## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 28900269 : Biard (1) – Ozon (2) en Départemental 3 Poule B du 22/09/24
- Match n° 28922872 : Chatain (1) – As Poitiers 86 (1) en Départemental 4 Poule E du 22/09/24
- Match n° 29436366 : Poitiers Asac (2) – Migné Auxances (3) en Challenge U18 / U17 Poule F du 21/09/24

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion sur convocation.  
Maryse MOREAU.**



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

### Réunion du mardi 24 septembre 2024 Procès-verbal n°3

**Président** M. Philippe BARRITAUULT  
**Présents** Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSEREAU  
 MM. Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU  
**Excusé** M. Emmanuel POUMEROULIE

\*\*\*\*\*

Le PV n° 2 est adopté sans modification

\*\*\*\*\*

#### SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U18/U17	Br	B	2	05/10/24	29593066	Poitiers Baroc (1) / Poitiers CEP (2)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U16	Br	B	2	05/10/24	29593241	Jaunay Marigny (1) / Poitiers ASAC (2)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U17	Br	B	2	05/10/24	29593240	Châtelleraut Portugais (1) / St Benoît (1)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U17	Br	B	2	05/10/24	29593239	Neuville (2) / Poitiers CEP (1)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U17	Br	C	2	05/10/24	29593524	Gj VVM Chauvigny (2) / Nieuil/Mignaloux (1)	Gambardella Tour 3	26/10/24

#### SAISON 2024 - 2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U18	A	1	21/09/24	29408633	Gj 3 Vallées 86 (1) / Nieuil Mignaloux (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24
U18	B	1	21/09/24	29408977	Gj Avenir 86 (1) / Châtelleraut Portugais (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24 *
U18	C	1	21/09/24	29436349	Poitiers Baroc (1) / GJ Sud Haut Poitou (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24 *
U18	D	1	21/09/24	29436354	Jaunay Marigny (1) / Gj Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24 *
U18	E	1	21/09/24	29440985	Brion St Secondin (1) / Cissé (1)	Gambardella Tour 2	26/10/24

\* Sauf si qualification de l'équipe encore engagée en Gambardella, matchs des 5/10/24 et 19/10/24

## DATE A RETENIR

Rappel :

- Vendredi 27 septembre : Remise des récompenses Label FFF/CA au Crédit Agricole
- Samedi 28 septembre : Journée d'accueil Féminines U6/U10F et U11/U13F
- **ENGAGEMENT Challenge DANSAC U13, pour les équipes 3 et plus, à saisir dans Footclubs avant le lundi 30 septembre 2024**

## OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est remise en place cette saison pour les catégories U18, U17 et U15.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec **les valeurs de notre sport portées par la FFF-sous l'acronyme « PRETS »** :

**PLAISIR – RESPECT- ENGAGEMENT – TOLÉRANCE – SOLIDARITÉ**



## CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes relance les engagements pour les championnats à 8 U17/U18 et U15

**Date limite des inscriptions (Footclubs) : mardi 15 octobre 2024.**

A ce jour, en U15 à 8, Poitiers Cep et GJ 3 Vallées 86 désirent s'engager.  
Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent

## CHALLENGE U17/U18

**Le résultat de la séance de tirs au but peut être inscrit sur la FMI dans la rubrique « observations d'après match »**

**Rappel : La FMI est obligatoire.**

**En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail au District le lundi impérativement sous peine d'amende**

## CHALLENGE U15

### Forfait

**Match n° 29441019 : GJ Dissay Beaumont (2) – Jaunay Marigny (1) en poule H du 21/09/24**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Jaunay Marigny (1) (sans déplacement)

**Les forfaits seront amendés à partir de la 1<sup>ère</sup> journée de championnat du 28 septembre 2024**

**Le résultat de la séance de tirs au but peut être inscrit sur la FMI dans la rubrique « observations d'après match »**

**Rappel : La FMI est obligatoire.**

**En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail au District le lundi impérativement sous peine d'amende**

## FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Reporté au 21/09/2024

	A	Pts	608
1	NEUVILLE	9	608
2	MIREBEAU	6	198
3	SAMMARCOLLES/NV/3M/SLM/BEU	3	188
4	ASM	0	165

	D	Pts	Jongleries
1	GJ VVMCHAUVIGNY	9	672
2	GJ DISSAY BEAUMONT	6	513
3	MIGNALOUX BEAUVOIR	3	221
4	GJ MONTASEVRES	0	248

	G	Pts	Jongleries
1	BUXEROLLES	9	364
2	L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST	6	253
3	NAINTRE	3	224
4	COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN	0	570

	J	Pts	Jongleries
1	CHATELLERAULT SO	9	678
2	GJ AVENIR 86	6	283
3	GJ ANTOIGNE INGRANDES	3	222
4	LOUDUN	-1	

	B	Pts	Jongleries
1	POITIERS STADE	9	684
2	OZON	4	668
3	JAUNAY MARIGNY	3	252
4	CHASSENEUIL ST GEORGES	1	555

	E	Pts	Jongleries
1	GJ ESPOIR SUD POITIERS	6	673
2	GJ VAL DE VONNE	3	171
3	LIGUGE	0	290

	H	Pts	Jongleries
1	MIGNE AUXANCES	4	442
2	CHATELLERAULT PORTUGAIS	2	214
3	OUIZILLY/COLOMBIERS/ THURE BESSE	1	164

	K	Pts	Jongleries
2	BIARD	7	195
1	POITIERS CEP	6	362
3	GJ SUD HAUT POITOU	3	504
4	ST BENOIT	0	339

	C	Pts	Jongleries
1	GJ 3 VALLEES	9	466
2	SMGENCAY/BRI/SOM/ASL/CHT	6	621
3	MONTMORILLON	3	233
4	ST SAVIN/VICQ	0	115

	F	Pts	Jongleries
1	POITIERS 3 CITES	5	482
2	GJ FOOT SUD 86	5	252
3	VIVONNE	4	139
4	VALENCE EN POITOU OC	1	245

	I	Pts	Jongleries
1	POITIERS ASAC	9	296
2	VOUNEUIL BERUGES	6	320
3	CISSE/AVANTON	3	160
4	LA PALLU	0	103

	L	Pts	Jongleries
1	NIEUIL L'ESPOIR	6	376
2	BONNEUIL/AVAILLES	3	135
3	VALDIVIENNE	0	280



# FESTIVAL FOOT U13 Pitch

2ème TOUR - samedi 19 octobre 2024

saïson 2024-2025

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A	B à Antran	C à Vouillé	D
SAMMARCOLLES/NV/3M/SLM/BEU	MIREBEAU	GJ SUD HAUT POITOU	MIGNALOUX BEAUVOIR
OZON	GJ AVENIR 86	GJ DISSAY BEAUMONT	BONNEUIL/AVAILLES
PORTUGAIS CHATELLERAULT	JAUNAY MARIGNY	VOUNEUIL BERUGES	GJ 3 VALLEES 86
CHATELLERAULT SO	NAINTRE	MIGNE AUXANCES	GJ VVMCHAUVIGNY

  

E à Smarves	F	G	H à Lencloître
GJ VAL DE VONNE	MONTMORILLON	NEUVILLE	STADE POITEVIN
GJ FOOT SUD 86	SMGENCAY/BR/SOM/ASL/CHT	BUXEROLLES	L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST
BIARD	NIEUIL L'ESPOIR	CISSE/AVANTON	ASAC
GJ ESPoir SUD POITIERS	VIVONNE	POITIERS 3 CITES	POITIERS CEP



Club recevant

## Rappel :

Le deuxième tour aura lieu le 19 octobre 2024.  
La finale départementale est prévue le 5 avril 2025

## CHALLENGE MAURICE DANSAC U13

Participant :

- Les équipes 1 éliminées au 1<sup>er</sup> tour du Festival Foot U13
- Les équipes 2 engagées automatiquement
- **Pour les équipes 3 et plus engagement volontaire à saisir dans Footclubs avant le lundi 30 septembre 2024**

## PLATEAUX U11

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet

## RAPPEL :

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.  
Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres.**

## BILAN JOURNEE D'ACCUEIL U7-U9 21 septembre 2024

**Remerciements aux clubs ayant reçu cette journée d'Accueil U7/U9**

1050 enfants, 92 équipes U7 et 113 équipes U9 ont participé à cette journée.

Nombre de site d'accueil : 13

Nombre de clubs présents : 61 (59 l'année dernière)

Nombre d'équipes U7 présentes : 92 (92 l'année dernière)

Nombre d'équipes U9 présentes : 113 (116 l'année dernière)

Nombre de joueurs ou joueuses présents : 1050 (1055 l'année dernière)



N° Secteur	Site d'accueil	Nombre de Clubs	Nombre d'équipes U7	Nombre d'équipes U9	Nombre de Joueurs (es)
1	Angliers	6	6	6	57
2	Jaunay Marigny	3	5	8	66
	Beaumont	4	6	7	65
3	Antran	5	10	10	106
	Naintré	7	7	8	72
4	Fontaine	5	4	8	58
	Vouneuil sous Biard	3	8	7	87
5	St Benoit	3	4	5	51
	Iteuil	4	6	7	68
6	St Georges les B.	3	6	7	65
	Sèvres Anxaumont	3	6	8	73
7	Gençay	8	11	16	138
8	Montmorillon	7	13	16	144
Total		61	92	113	1050

Club absent : Poitiers Gibauderie/ Beaulieu,

## DIVERS

Courriel de GJ VVM Chauvigny, réponse faite par mail.

Courriel du GJ Antoigné/Ingrandes, réponse faite par appel téléphonique.

## FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**Amende de 15€**

Challenge U15

Match n° 29440903 : Gj Montasèvres (1) – Poitiers 3 Cités (1) du 21/09/24 en poule J

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : sur convocation**

**Le Président, Philippe BARRITAU**



# COMMISSION FEMININE

Réunion du mardi 10 septembre 2024  
Procès-verbal n° 01

**Président** M. Laurent LARBALETTE  
**Présents** Mmes Sandrine BOURCIER et Claire LASMIER  
 MM. Guillaume BEGAY, Olivier DAUBA, Vincent LEPROUST, Stéphane QUARESMA  
**Assistent** Mme Coralie RENETEAU et M. Tony RICHARD

\*\*\*\*\*

## Ententes féminines

La commission donne un avis favorable aux demandes d'entente effectuées par les clubs suivants :

### Jeunes :

**U11-U13F** : Buxerolles/Vouneuil Béruges

**U15F** : Vouneuil Béruges/Buxerolles ; Poitiers 3 Cités/Poitiers ASAC

**U18F** : Buxerolles/Vouneuil Béruges ; Poitiers 3 Cités/Poitiers ASAC

**U14-U17F** : Nord Vienne/Samarçolles/ASM/3 Moutiers/ St Léger de Montbrillais/Beuxes (avis favorable donné avec réserves)

### Seniors F :

**D1F** : Echiré/Celles Verrines/Chauray

**D3F** : Fleuré/Vernon ; ASM/Les Trois Moutiers ; Chauvigny/Jardres (1)

**A8** : Chauvigny/Jardres (2) ; Colombiers/Ouzilly

## Actions Foot féminin

**Rentrée du foot féminin** : A l'instar de la rentrée des U6-U9 et de la rentrée des U10-U11 chez les garçons, le foot féminin fera sa rentrée le samedi 28 septembre à Quinçay pour les catégories de U6F à U13F. Sont invitées à participer toutes les féminines licenciées ou non. Les activités auront lieu de 10h à 12h pour les U6F-U10F (accueil à 9h30) et de 14h30 à 17h pour les U11F-U13F (accueil à 14h). La participation de membres de la commission est souhaitée pour cette journée.

**Festifoot U13F** : Les 15 équipes U11-U13F engagées en championnat, y compris les équipes réserves, sont invitées à participer à un tour qualificatif le samedi 19 octobre 2024 afin de désigner les 8 équipes qui participeront à la finale départementale programmée le 5 avril 2025. La répartition des 15 équipes dans les 4 poules est effectuée par la commission.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
<b>Poitiers Stade (1)</b> Gj VVM Chauvigny (2) Poitiers 3 Cités Nieuil l'Espoir	<b>GJ VVM Chauvigny (1)</b> Poitiers Stade (2) Buxerolles/Vouneuil B. GJ Avenir 86	<b>Neuville</b> Châtelleraut Loudun GJ Sud Haut Poitou	<b>La Chapelle-Bâton</b> Montmorillon Lusignan

Les rencontres auront lieu sur le terrain du premier cité de chaque poule.

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>, à la condition qu'elles soient l'équipe première (1) et engagées avant le 31 août 2024, seront qualifiées pour la finale départementale.

Chaque équipe aura le droit à 12 joueuses maximum inscrites sur la feuille de match. Les U11F peuvent participer avec un maximum de 3 joueuses. Les joueuses U10F ne sont pas autorisées à participer. Le règlement détaillé de la compétition sera diffusé par le District avant le 1<sup>er</sup> tour qualificatif.



**Journée des Féminines** : La date prévisionnelle de la journée des féminines est le samedi 26 avril 2025. Comme en 2024 à Neuville, elle ne concernera que les jeunes U6F à U18F. Aucun match de compétition féminines jeunes du pôle 79-86 ne sera programmé ou remis ce jour-là.

La commission fera appel aux clubs pour trouver un site disposant idéalement de 3 terrains à 11 permettant de disposer de 6 terrains à 8.

## Travaux complémentaires de la commission

**Evolutions des championnats** : Il est urgent de réfléchir, avec la commission féminine des Deux-Sèvres, sur une réforme des championnats seniors pour une mise en application dès la saison prochaine, dans la mesure du possible. En effet, la constitution de la poule de D1F avec 10 équipes a été particulièrement laborieuse suite à 2 forfaits généraux en D1F la saison dernière alors qu'aucune équipe de R2F n'était reléguée dans notre pôle 79-86. Il a fallu faire appel successivement à toutes les équipes classées de la 3<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> place en D2F sans trouver de volontaire pour accéder en D1F. C'est finalement le club de Thouars (1<sup>er</sup> de D3F en 2023-2024) qui a accepté l'accession en D1F.

L'équipe de Lusignan s'étant retirée du championnat D2F, le CO Cerizay et Poitiers Stade (2) ont accepté l'accession en D2F, laissant le D3F à 8 équipes.

La réflexion portera sur un retour à 2 niveaux seulement (D1F et D2F) avec une phase de brassage en D2F.

**Challenge Respect et Prévention** : La Commission Respect et Prévention nous a proposé de mettre en œuvre pour les féminines seniors à 11 les deux challenges déjà opérationnels pour les compétitions masculines. L'un serait dédié à la D1F, puisqu'il y a des arbitres officiels, qui s'inspirerait du challenge Respect et Prévention, avec comptabilisation des sanctions, jaunes, rouges, pour les joueuses et le staff. L'autre s'inspirerait du challenge Respect et Convivialité, mis en place dans les divisions où il n'y a pas d'arbitres officiels désignés régulièrement, et pour lequel les équipes votent pour élire le club qui les a le mieux reçu.



## COMMISSION FEMININE

Réunion par consultation électronique du mercredi 25 septembre 2024  
Procès-verbal n° 02

**Président** M. Laurent LARBALETTE  
**Présents** Mmes Sandrine BOURCIER et Claire LASMIER  
MM. Guillaume BEGAY, Olivier DAUBA et Vincent LEPROUST

\*\*\*\*\*

### Féminines U11-U13F

#### Forfait

**Match n° 29266096 : Bressuire (1) – Loudun (1) en poule F du 21/09/2024**

1<sup>er</sup> forfait de Loudun (1) (sans déplacement)

La commission décide de ne pas appliquer de pénalité financière pour la 1<sup>ère</sup> journée de championnat.

#### Forfait général

Forfait général de l'équipe du SO Châtelleraut en U11-U13F poule E, les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Amende de 39€ (3x13€) au club du SO Châtelleraut.

### Féminines U15F

#### Forfait

**Match n°29241781 : Poitiers 3 Cités/ASAC (1) – Vouneuil/Buxerolles (1) en poule B du 14/09/2024**

1<sup>er</sup> forfait de Vouneuil Béruges/Buxerolles (1) (sans déplacement)

La commission décide de ne pas appliquer de pénalité financière pour la 1<sup>ère</sup> journée de championnat.

**Match n°29241783 : Châtelleraut SO (1) – Nieuil l'Espoir (1) en poule B du 14/09/2024**

1<sup>er</sup> forfait de Châtelleraut SO (1) (sans déplacement de Nieuil l'Espoir (1))

La commission décide de ne pas appliquer de pénalité financière pour la 1<sup>ère</sup> journée de championnat.

**Match n°29241786 : Poitiers 3 Cités/ASAC - Châtelleraut SO (1) en poule B du 21/09/2024**

2<sup>ème</sup> forfait de Châtelleraut SO (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Châtelleraut SO.

### Féminines Seniors DEPARTEMENTAL 2

#### Forfait

**Match n° 29405554 : Avenir 79 (2) – Fleuré/Vernon (1) en poule A du 15/09/2024**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe d'Avenir 79 (2) (sans déplacement de l'équipe de Fleuré/Vernon (1))

La commission décide de ne pas appliquer de pénalité financière pour la 1<sup>ère</sup> journée de championnat.

**Match n° 29405557 : Venise Verte (1) - Avenir 79 (2) en poule A du 22/09/2024**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe d'Avenir 79 (2) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club d'Avenir 79





**FMI TARDIVES**

**Non amendé s'agissant du premier retard**

Match n° 29226525 : St Romans Les Melle (1) – Echirecelleschauray (1) du 15/09/2024 en D1F

Match n° 29226527 : Thouars (1) - Avenir 79 (1) du 22/09/2024 en D1F

**Rappel** : Les FMI doivent être transmises au plus tard le lundi midi qui suit la rencontre.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion : mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024.**

**Le président, Laurent LARBALETTE.**



# COMMISSION DU RESPECT ET DE LA PRÉVENTION

Réunion du lundi 9 septembre 2024  
Procès-verbal n° 2

**Président** : M. CANTET Dominique.

**Présents** : Mmes LAGRANGE Marie-Hélène, STOURY Nadia, MM. ARTUS Dominique, BERNARDEAU Rémi, FRAUDEAU Daniel, GALLAIS Raymond, NICOLAS Jean-Marie, PETONNET Bernard, RIVIERE Patrick.

**Excusé** : M. GIRAUD Dominique.

**Invités** : MM. BASQ Stéphane, DUPUIS Bruno.

## Préambule

L'ordre du jour pour une réunion de rentrée est chargé, eu égard aux points abordés lors de la dernière réunion du mois de juillet, mais aussi de l'actualité.

Mais avant toute chose, la Commission du Respect et de la Prévention souhaite la bienvenue à ses deux nouveaux membres, **Mme STOURY Nadia** et **M. RIVIERE Patrick**.

La Commission a besoin de se renouveler, de se rajeunir peut-être, mais aussi de recueillir de nouvelles idées, de nouvelles réflexions. Nul doute que Nadia et Patrick apporteront, avec le temps, un regard nouveau pour la Commission du Respect et de la Prévention.

Le Secrétaire de la Commission, M. ARTUS Dominique, devant quitter la réunion, étant convié par ailleurs, il présente en quelques mots le contenu de son intervention lors d'une réunion organisée par la Commission des Jeunes. Le propos fait résonance aux actions déjà engagées, notamment celle concernant les Chartes.

## Sensibiliser tout l'environnement du Football aux violences et incivilités

Comme la Commission l'avait annoncé en fin de saison dernière, confirmé dans son PV du 1er juillet 2024, et planifié par le District pour la saison en cours, un texte à lire, élaboré par la Commission du Respect et de la Prévention fut proposé.

La lecture par les deux capitaines d'équipe a débuté à la 1<sup>ère</sup> journée du championnat. Une 2<sup>nde</sup> journée sera également consacrée à cette action. La Commission Départementale de l'Arbitrage, présidée par M. DUPUIS Bruno, est associée à cette action. Les arbitres seront ainsi sensibilisés à sa promotion. En retour, ils permettront de quantifier la participation des clubs, au moins, sur les rencontres dirigées par un officiel.

Cette action de sensibilisation fait écho à 2 évènements marquants de ce début de saison :

**Signature de 2 conventions A LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DANS LE FOOTBALL, le lundi 2 septembre 2024, au District de Football.**

**Le Président du District, M. BASQ Stéphane, nous détaille le contenu.**

1- Convention entre le Procureur de la République de POITIERS, la Direction Interdépartementale de la Police Nationale de la Vienne, le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Vienne, l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de la Vienne, la Section Départementale de l'UNAF 86 et le District de la Vienne de Football.



2- Convention entre la Préfecture de la Vienne, l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités de la Vienne, la Section Départementale de l'UNAF 86, la Commission Départementale de l'Arbitrage et le District de la Vienne de Football, puisque l'actualité sportive s'est invitée au débat, par des incidents graves lors d'une rencontre de Coupe de France le 1<sup>er</sup> septembre, nécessitant l'arrêt du match et l'intervention des forces de l'ordre.

Ces conventions montrent aussi la pertinence de nos actions de Prévention et de sensibilisation, elles prévoient également une veille importante des autorités à la lutte contre les incivilités, conjuguée à un volet répressif fort.

Cette action de communication du District a fait l'objet d'une parution dès la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre, dans le Vienne Hebdo, dans les actualités du moment sur le site web et sur la page Facebook du District. Cette communication se poursuivra tout le mois de septembre. Un article de presse à l'issue de cette action serait le bienvenu.

Ce texte, jugé par certains comme étant un peu trop long, est laissé à l'initiative des clubs quant à sa mise en œuvre selon la configuration du stade. Toute liberté est laissée aux clubs pour poursuivre dans le temps, cette action, si elle s'avère nécessaire.

### Autres points abordés...

- Séminaire du District. Il a eu lieu fin août. Le but était de lancer la nouvelle mandature. Le rôle de chacun et le fonctionnement de l'instance furent au centre des échanges.
- Réunions de sensibilisations auprès des clubs de D3. Les 2 réunions prévues en septembre sont reportées. Elles se dérouleront à un autre calendrier en janvier/février 2025. Les clubs concernés seront informés.
- La soirée des récompenses se tiendra à Bonnes le 13 septembre. Elle intègre les résultats du Challenge Respect et Prévention des clubs évoluant de la D1 à la D4. Quant au Challenge de la D5, Respect et Convivialité, il n'est pas possible pour l'heure de le récompenser faute de retour par les clubs du vote sollicité.
- Challenge pour le Football féminin. Des orientations avaient été évoquées. Il s'agit au cours de la saison de lancer sa mise en œuvre avec le District des Deux-Sèvres.
- Communication sur les Chartes. La Commission constate que les efforts déployés pour leur mise en place dans les clubs sont timides. Néanmoins, certaines initiatives sont saluées par de l'affichage, de la communication directe via les « adresses email » des licenciés.
- Une pensée particulière pour **Mme BARAUDON Ginette** qui nous a quitté récemment. La Commission souhaite que son nom soit associé à une action précise du District. Le Président, M. BASQ Stéphane, propose la Journée de la Femme.

Prochaine réunion le lundi 21 octobre 17h30.

Le secrétaire, Dominique ARTUS



## INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2024/2025

### Sélection U15 Garçons



#### CONVOCATION OFFICIELLE

Monsieur,

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2010.

**Processus de Détection :**

- **Le 02/10 : match opposition contre Neuville Haut Poitou Foot U16R2 (15 joueurs convoqués)**
- **Le 16/10 : match opposition contre Sélection U15 des Deux-Sèvres à Benassay (15 joueurs convoqués)**
- **Le 30/10 : tournoi Interdistricts (Sélection mixte 86/79) à Puymoyen**

## MERCREDI 2 OCTOBRE 2024

### à NEUVILLE de POITOU

au complexe sportif (terrain Honneur ou Synthétique – 86170)

(Rendez-vous sur place à 16H – Coup d'envoi à 17H – Fin prévue vers 19H)

**Chaque joueur devra se munir :**

- de son sac "football" : chaussures, protège-tibia, tee-shirts, affaire de rechange, serviette, gel douche...
- d'une Gourde

**Liste des 15 joueurs convoqués :**

- CHÂTELLERAULT S.O.C : GUENAND Soan, QUICHAUD Valentin
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : LECOR Juanylo
- U.S MIGNE-AUXANCES : MARTIN Noé
- STADE POITEVIN F.C : RAPICAULT Mathis, POEY Jean, BIARD Emilio, PACREAU Louka, IMBERT BAUER Leysson, EL BRAHMI Bilal, AURY Nathan, **MASFETY MERCIER Romain**, BREUILLIEE Adrien, DA SILVA Pablo, FOYOH Ahmed

Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au **06.44.28.33.94**.  
**Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique Départemental PPF 86.**



## SÉLECTION de la VIENNE U15 Masculine

(joueurs nés en 2010)

	NOM - Prénom	Club actuel d'appartenance	Club(s) d'origine
1	MAFETY MERCIER Romain	Stade Poitevin F.C	U.S Vouillé
2	BIARD Emilio	Stade Poitevin F.C	U.S Chauvigny
3	MARTIN Noé	U.S Migné-Auxances	Stade Poitevin F.C
4	GUENAND Soan	S.O.Châtelleraut	A.S Portugais Châtelleraut
5	FOYOH Ahmed	Stade Poitevin F.C	S.O.Châtelleraut
6	POEY Jean	Stade Poitevin F.C	U.S Jaunay Marigny
7	AURY Nathan	Stade Poitevin F.C	E.S Nouaillé
8	RAPICAULT Mathis	Stade Poitevin F.C	Antran S.L / C.S Dissay
9	IMBERT BAUER Leysson	Stade Poitevin F.C	
10	DA SILVA Pablo	Stade Poitevin F.C	A.S Portugais Châtelleraut / S.O.Châtelleraut
11	EL BRAHMI Bilal	Stade Poitevin F.C	Stade Poitevin F.C / F.C Montamisé / E.S Buxerolles
12	LECOR Juanylo	G.J Espoir Sud Poitiers	Ligugé / Coulombiers S.P / U.S.M Lusignan
13	BREUILLIEE Adrien	Stade Poitevin F.C	A.S Champigny le Rochereau / U.S Mirebeau
14	PACREAU Louka	Stade Poitevin F.C	U.S Mirebeau / Et.S La Pallu
15	QUICHAUD Valentin	S.O.Châtelleraut	U.S Leigné sur Usseau





## MINI JEU

À quels clubs appartiennent ces logos (spécial D5) ?



**RÉPONSES VIENNE HEBDO PRÉCÉDENT****Quiz Foot du Département**

**Question 1 :** Quel club a remporté le championnat de D1 la saison dernière ?

1. Chasseneuil St Georges
2. **Beaumont St Cyr (2)**
3. Antran

**Question 2 :** En quelle année a été fondé le club de Chauvigny ?

1. **1922**
2. 1932
3. 1942

**Question 3 :** Quelle équipe a marqué le plus grand nombre de buts la saison dernière en championnat (séniors) ?

1. Ceaux la Roche
2. **La Pallu (2)**
3. Poitiers 3 Cités (2)

**Question 4 :** Combien de cartons rouges ont été distribués au cours de la saison dernière (toutes catégories) ?

1. 353
2. **393**
3. 433

**Question 5 :** Quel joueur célèbre a débuté sa carrière dans un club du département ?

1. **Nicolas Pépé**
2. Nicolas Anelka
3. Nicolas De Préville

**Question 6 :** Quel arbitre du département a remporté la Coupe de France des arbitres ?

1. Dagit NKAMBA NZINGA
2. Léo BEULET
3. **Hakim MAHAOUDI**

**Question 7 :** Lors des finales départementales séniors, les supporters d'un club ont réalisé un tifo en forme de maillot, de quel club s'agit t-il ?

1. **Vicq sur Gartempe**
2. Paizay le Sec
3. Poitiers Gibauderie

**Question 8 :** Lors de l'évènement Caritati'Foot, quel artiste était présent lors du match puis lors de la soirée de clôture afin d'effectuer un show ?

1. **Makassy**
2. Colonel Reyel
3. Jessy Matador